



Lycée Antoine de Saint - Exupéry

Corporación Educacional  
Alianza Francesa - Santiago



## RECRUTEMENT DES RESIDENTS POUR SANTIAGO Année Scolaire 2018-2019

### DOSSIER ETABLISSEMENT

La candidature à un poste de "résident" dans un établissement français relevant de l'AEFE **ne concerne que les agents titulaires de l'enseignement public** (les candidatures des agents stagiaires ou non titulaires ne sont pas recevables). Ils devront avoir exercé au moins 2 ans en tant que titulaire en France.

Par ailleurs, les enseignants exerçant dans un établissement du réseau AEFÉ sous le statut de résident doivent avoir rempli leur premier contrat, soit 3 années, pour pouvoir être candidats à un poste dans un autre pays.

#### **RAPPEL : La candidature doit être saisie dans l'application AGIRR**

Ensuite vous devez envoyer le dossier papier au lycée Antoine de Saint-Exupéry :

Lycée Antoine de Saint-Exupéry  
Avda. Luis Pasteur 5418  
Vitacura – Santiago CHILI

**N.B :** cette adresse remplace l'adresse qui apparaît dans la notice que l'on trouve dans l'application AGIRR (le service de la valise diplomatique ne souhaite plus prendre en charge ses envois et l'AEFE n'a pas réactualisé la notice)

**Date limite : avant le *lundi 12 février, minuit, cachet de la poste faisant foi*.**

**Cet envoi doit être doublé** par le dépôt des fichiers numériques qui constituent votre dossier de candidature sur la boîte [candidaturechili@gmail.com](mailto:candidaturechili@gmail.com)

Objet du message : Discipline – Villes demandées - Nom Prénom  
Corps du message : Vide  
Date limite d'envoi : **dimanche 11 février 2018.**

Cela permettra aux représentants des enseignants à la CCPL de recrutement de consulter les dossiers des candidats avant leur retour de vacances d'été (le 26 février 2018)

**EN CAS DE CANDIDATURES LIÉES, LES DEUX DOSSIERS DEVRONT ETRE ENVOYÉS CONJOINTEMENT  
AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU PARVENU HORS DÉLAIS NE SERA RETENU.  
LES CANDIDATS NE SAISSANT PAS LEURS VŒUX EN LIGNE SERONT ÉCARTÉS DU CLASSEMENT**



**LISTE DES PIÈCES QUI SONT A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR UN DOSSIER DE CANDIDATURE À UN POSTE DE RESIDENT 2018-2019**

Pièce n°	Etape 1 Documents à joindre <b>OBLIGATOIREMENT</b> dans le dossier lors de la candidature  Compléter <b>TOUTES</b> les informations de la façon la plus lisible possible
	Notice individuelle AEFÉ remplie et attestée par l'intéressé(e) qui sera <b>visée</b> par le proviseur de l'établissement d'accueil <b>en joignant obligatoirement les pièces ci-dessous.</b>
1	CV détaillé
2	Lettre de motivation
3	Copie des deux derniers rapports d'inspection (dans la mesure où le candidat a eu 2 inspections), + copie d'écran de l'onglet I-Prof relatif à votre notation.
4	Copie de la dernière notation administrative
5	Copie du dernier arrêté de promotion
6	Copie de l'arrêté de titularisation
7	Si le candidat réside déjà au Chili, joindre un justificatif (immatriculation consulaire recto/verso, RUT)
8	Copie d'une pièce d'identité (CNI ...) et du livret de famille

**Remarques :**

1. Dans le dossier papier, les différentes pièces devront être placées dans l'ordre indiqué dans le tableau ci-dessus.
2. Se référer au site de chaque établissement pour constituer le dossier papier qui lui sera adressé.
3. Les établissements du Chili seront en congés. Il est toujours possible de contacter via la messagerie [residentchili@gmail.com](mailto:residentchili@gmail.com)

N'oubliez pas de préciser les diplômes obtenus qui caractérisent une compétence supplémentaire : certification de langue étrangère, formation en FLE, formation premier secours, encadrement sportif, ...)

**N.B :** la compétence en espagnol, ou dans une autre langue, peut-être attestée par une certification, un diplôme universitaire ou la résidence dans un pays hispanophone, ou dans un pays pratiquant la langue.  
Joindre les pièces justificatives des diplômes cités.

La CCPLA procédera au classement du candidat **UNIQUEMENT** si toutes les pièces attestant des compétences mentionnées sont jointes au dossier.



Lycée Antoine de Saint - Exupéry

Corporación Educacional  
Alianza Francesa - Santiago

**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

<b>Etape 2</b> <b>Documents à retourner AU PLUS VITE ET IMPERATIVEMENT à</b> <b>l'établissement en cas de recrutement définitif</b> <b>Compléter TOUTES les informations de la façon la plus lisible</b>
Copie de l'arrêté de titularisation
Copie de tous les arrêtés de mise en disponibilité, congé parental, congé de formation, détachement établis depuis la dernière rémunération par votre administration d'origine
Relevé d'Identité Bancaire d'un compte ouvert en France au nom de l'agent (ou compte joint)
Original du Certificat de Cessation de Paiement du traitement
En cas de divorce, copie du jugement de séparation, de divorce ( <i>avec convention définitive</i> ) ou ordonnance de non-conciliation
Pour les enfants résidant en France, certificat de scolarité et attestation de la CAF de non versement de l'APL
Déclaration concernant les enfants à charge de moins de 21 ans et documents justificatifs de la charge effective et permanente
Certificat(s) de scolarité obligatoire pour le(s) enfant(s) de plus de 16 ans
Attestation de l'employeur du conjoint de non versement d'avantage familial ou de prise en charge des frais de scolarité OU si le conjoint ne travaille pas, une déclaration sur l'honneur de non perception
Copie de l'attestation d'immatriculation à la sécurité sociale ou mutuelle de l'agent ( <i>éventuellement celle du conjoint si l'agent y figure</i> )
Certificat médical attestant de l'aptitude à partir exercer à l'étranger
Attestation de rapatriement sanitaire pour l'agent et ses ayant droits
<b>Si un Passeport de service est nécessaire :</b>  <b>Vous devez demander à votre futur établissement un certificat de préinscription pour les enfants de plus de 6 ans, qui sera joint au dossier.</b>